

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 58/ 2024

Nombre de conseillers

En exercice : 11

Présents : 8

Votants : 9

L'an deux mille vingt-quatre

le 9 septembre à 8 heures 30

le Conseil Municipal de la commune de
Molines en Queyras s'est réuni en session
ordinaire sous la Présidence de
GARCIN Valérie, Maire

Date de la convocation : le 28 août 2024

Présents : ALLAIX Romain, ARMANET Carole, BONNIN Gilbert, CHALLOT Serge,
CLEMENCEAU Philippe, FOUQUE Christian, GARCIN Michel, GARCIN Valérie.

Absents : GICQUEL Mathieu (pouvoir à GARCIN Valérie), HOUSSET Raphaël, ROUX
Delphine.

Secrétaire de séance : CHALLOT Serge

**OBJET : Attribution du marché de travaux pour le renouvellement des réseaux AEP de
Fontgillarde.**

Le Maire rappelle qu'un avis d'appel public à concurrence a été publié et envoyé le
02/07/2024.

La date et l'heure limite de réception des plis ont été fixées au 02/08/2024 à 18h.

Après une phase de négociation qui s'est terminée le 26/08/2024 à 12h, la commission
d'appel d'offres s'est réunie le 02/09/2024 à 14h30 pour examiner les différentes offres. La
consultation a fait l'objet d'un seul lot.

Après analyse des différentes offres, il résulte que le lot est attribué au groupement :

**BUCCI FRERES/PROVENCE ALPES CANALISATIONS/ROUTIERE DU MIDI pour
un montant de 331 920.00 € HT**

Le conseil municipal, l'exposé entendu

AUTORISE le Maire à signer les différents actes relatifs au marché public

Vote : Pour à l'Unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Le Maire

Valérie GARCIN

